



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 109247

Texte de la question

M. Jacques Floch appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la grève du 26 septembre 2006 massivement suivie par les journalistes de France Bleu. Ce mouvement, auquel appelaient toutes les organisations syndicales, témoigne du malaise profond qui envahit les radios locales. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) dénonce la baisse des moyens dans les rédactions locales du réseau France Bleu et proteste contre la manière dont la direction de Radio France entend appliquer l'accord relatif à la précarité signé le 3 juin 2005. Cet accord prévoyait la titularisation de quarante-cinq CDD ou pigistes d'ici à juin 2008 grâce aux crédits actuellement affectés aux salaires des journalistes précaires. Si trente journalistes ont en effet été régularisés en juin 2006, la direction a lancé parallèlement un plan de gestion comptable à destination des rédactions locales de France Bleu dont les budgets vont subir des amputations de 10 à 50 %, voire 70 % dans certaines stations sous prétexte de redéploiement. Alors que s'annonce une année particulièrement riche en actualité politique, il lui demande si de telles décisions sont bien opportunes et comment ces journalistes pourront assurer une information de proximité, contribuer à l'élaboration des journaux de France Inter et France Info et accomplir leur mission de service public.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Floch](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109247

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11479